



Cartographie des Ressources du PDS

Guide d'utilisation de l'outil de collecte

Rappels sur le GFF

La République du Niger a intégré le Mécanisme de Financement Mondial (Global Financing Facility) en Juillet 2019. Le GFF vise à accroître les ressources financières pour la santé maternelle, néonatale, infantile et la nutrition dans les pays à forte charge de morbidité avec une part de plus en plus importante accordée aux financements domestiques. Parallèlement, et dans une logique d'efficacité, le GFF aide les autorités nationales à canaliser ces fonds additionnels vers les actions à forts impacts et à mieux définir leurs priorités d'intervention dans l'objectif d'atteindre la Couverture Sanitaire Universelle d'ici 2030.

Le Ministère de la Santé Publique (MSP) a donc accueilli le GFF comme une opportunité pour mobiliser et mieux aligner les contributions extérieures et nationales autour d'un Dossier d'investissement.

Pour atteindre cet objectif, la première étape consiste à réaliser une cartographie des ressources disponibles pour le financement des priorités inscrites dans le Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2017-2021. Pour aider le gouvernement nigérien et ses partenaires de valoriser le gap de financement à combler à travers un meilleur alignement de l'aide extérieure et une mobilisation accrue des financements domestiques.



Vous avez été identifié comme un acteur majeur intervenant dans le secteur de la santé : c'est pourquoi nous souhaitons collecter, auprès de vos services, les données nécessaires à cet exercice de cartographie conduit sous le leadership du MSP. Afin de vous aider dans cette mission un outil de collecte des données standard vous est proposé.

Aperçu général de l'outil

Présentation de l'outil

Il s'agit d'un outil de collecte informatique fonctionnant sous le tableur Excel et dont le but est de capter toutes les ressources financières disponibles pour le financement du PDS 2017-2020 au Niger.

Fort de l'expérience acquise dans plusieurs pays de la sous région, l'équipe du GFF a travaillé pour développer un outil standard facile d'utilisation. Elle a développé cet outil en considérant les réformes actuelles du secteur de la santé axées sur les résultats et notamment le passage au budget programme.

A partir des données financières collectées, l'outil vise à répondre aux questions suivantes :

- 1) Quelles sont les ressources financières disponibles et à partir de quelles sources?
- 2) Comment les dépenses réelles concordent-elles avec les programmes du PDS?
- 3) Quel est le niveau d'équité dans l'allocation des ressources disponibles par régions?

Structure de l'outil

Le fichier Excel se compose de trois onglets :

- Listes
 - o Saisie des programmes du PDS
 - o Saisie des sous programmes du PDS
 - o Saisie des actions prioritaires du PDS
- Analyse infranationale
 - o Saisie des noms des régions sanitaires du Niger
- Budget bailleurs de fonds
 - o Description des programmes
 - o Spécification budgétaires
 - o Catégories pour l'analyse granulaire du budget
 - o Répartition du budget par année
 - o Répartition du budget par région

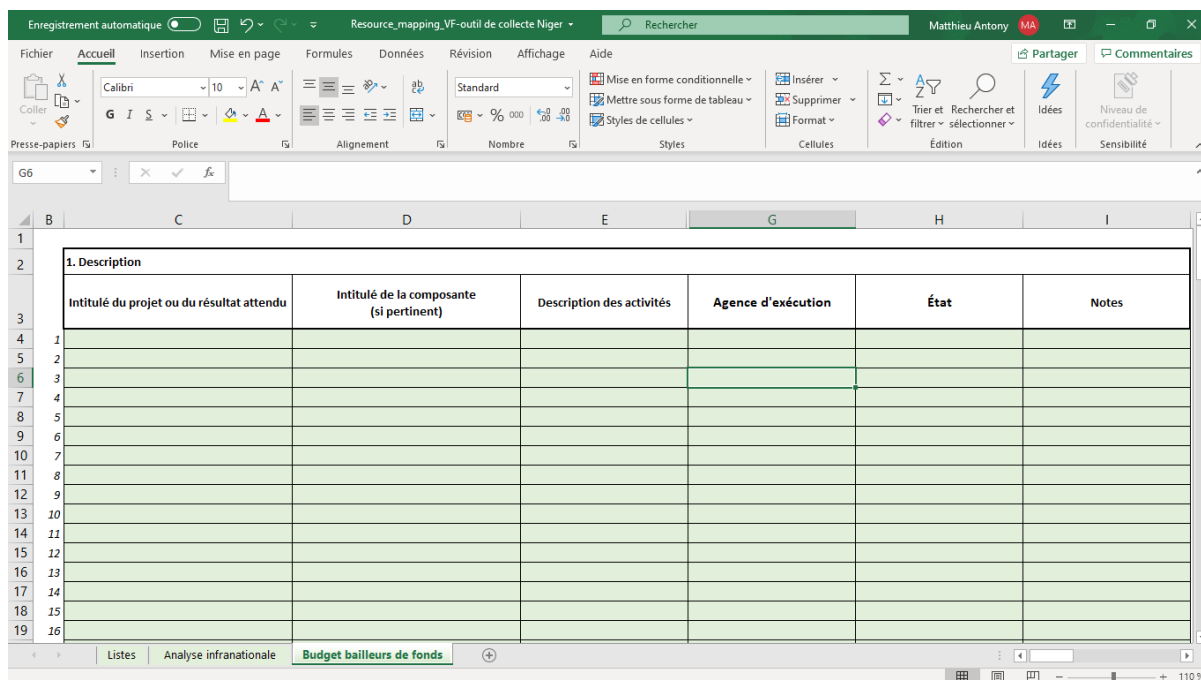
IMPORTANT :

Les onglets gris « listes » et « analyse infranationales » sont pré-remplis et permettent la saisie automatique (sous forme de menu déroulant) des interventions prioritaires du PDS et des régions sanitaires dans l'onglet « budget bailleurs de fonds ». Seul ce dernier onglet de couleur verte doit être rempli par vos soins.

Utilisation de l'outil

L'onglet « budget bailleurs de fonds » est composé de cinq grilles à renseigner comme indiqué en détail ci-dessous.

Grille 1 : Description des interventions



1. Description						
	Intitulé du projet ou du résultat attendu	Intitulé de la composante (si pertinent)	Description des activités	Agence d'exécution	État	Notes
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						

La grille se présente avec l'intitulé du projet ou du résultat attendu sur lequel vous fournissez de l'information - **colonne C**. Les deux colonnes suivantes (**D et E**) permettent de renseigner plus en détail l'intervention en précisant la composante du projet (si pertinent) et les activités auxquelles elle se réfère. Ces informations doivent être saisies manuellement en précisant, si possible/nécessaire, l'agence d'exécution du projet - **colonne G**.

PRECISION :

Par agence d'exécution nous entendons le récipiendaire principal qui met en œuvre le projet (ex : une activité financée par USAID aurait typiquement une ONG internationale comme exécutant primaire).

Il est possible qu'un même projet ait plusieurs composantes liées à différents programmes, sous-programmes ou actions prioritaires du PDS. Dans la mesure du possible, utilisez une ligne distincte par composante afin de pouvoir la relier plus facilement aux catégories d'intervention du PDS (grille 3).

Les **colonnes H et I** servent à apprécier le degré d'avancement de la saisie pour chaque projet. **Ces deux colonnes ne sont pas à remplir à votre niveau.**

Grille 2 : Spécifications budgétaires

Cette grille a pour but d'éviter le double comptage des fonds des bailleurs lors de l'analyse

2. Spécifications budgétaires			3. Catégories pour l'analyse granulaire du budget	
Fonds propres / additionnels	Si additionnels, indiquer l'origine du financement du bailleur de fonds	Appui budgétaire (Etat) / Appui extra budgétaire	Programme	

A l'aide du menu déroulant, précisez si l'activité correspondante est financée sur vos fonds propres ou non – **colonne K**. Si vous choisissez « fonds additionnels », cela indique que l'activité a été initialement financé par un autre bailleur. Si tel est le cas, indiquez le bailleur d'origine dans la **colonne L**.

Exemple : si la Fondation Gates finance GAVI pour une activité précise, les fonds destinés à cette activité ne doivent pas être comptés pour chacun des deux bailleurs. Pour ce faire, il est important que GAVI renseigne quand même cette activité en spécifiant dans la grille 2 qu'elle a été initialement financée par la Fondation Gates).

De manière identique, précisez dans la **colonne M** si le projet est financé à travers le budget de l'Etat ou hors budget de l'Etat. Cette information évitera de compter deux fois le montant du projet à partir des données collectées au niveau du Ministère de la Santé ou des Finances.

Grille 3 : Catégories pour l'analyse granulaire du budget

A partir des menus déroulant pré renseignés, reliez chaque activité à l'intervention prioritaire du PDS à laquelle elle appartient. La **colonne O** indique le programme du PDS. En fonction du programme retenu, précisez dans la **colonne P** sous-programme puis dans la **colonne Q** l'action prioritaire à laquelle le projet se rattache principalement.

PRECISION :

Il est possible qu'une activité ne se rattache pas dans sa globalité à une action voire un sous-programme prioritaire du PDS. Si une ventilation de l'activité (et du budget s'y rattachant) peut être réalisée, cette possibilité doit être choisie. Dans le cas contraire,

IMPORTANT :

Il est important de ne pas compter deux fois le même montant. Exemple : si l'UNICEF a une activité ou une composante liée à la survie infantile qui touche plusieurs programmes du PDS, il est recommandé de copier la ligne de l'activité ou de la composante plusieurs fois (grille 1), en changeant seulement le programme ou sous-programme pour chaque ligne dans la grille 3. Mais à la fin, la somme de chaque ligne (dépense ou budget) doit être équivalente au montant total de l'activité ou de la composante prévu par le projet.

Grille 5 : Répartition géographique du budget

Si possible saisissez le budget disponible par région.

	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN	AO	AP	AQ	AR
1													
2	5. Répartition géographique du budget disponible												
3	National	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	SOMME			
4										0%			
5										0%			
6										0%			
7										0%			
8										0%			
9										0%			
10										0%			
11										0%			
12										0%			
13										0%			
14										0%			

PRECISION :

La colonne AF intègre également le budget prévu pour le niveau central.

RAPPELS

- Si vous avez des questions sur l'outil, veuillez contacter Matthieu Antony (mantony@oconomia-expertise.com) ou Aboubacar CHAIBOU BEGOU (gff.niger@gmail.com)
- Merci de nous retourner au plus vite la fiche de contact pour que nous puissions vous appuyer de manière rapprochée dans cette exercice
- La date limite d'envoi du fichier de collecte est fixée au 31 mai 2020

Annexe 1 : Listes des interventions prioritaires du PDS 2017-2021

1. AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DU LEADERSHIP

1.1 : Pilotage, dialogue et coordination des actions et des partenaires du MSP

1.1.1 : Promouvoir un dialogue politique multisectoriel en faveur du secteur de la santé

1.1.2 : Renforcer la coordination des actions et des partenaires

1.1.3 : Renforcer la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats

1.2 : Réformes sectorielles y compris la décentralisation

1.2.1 : Elaborer une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des réformes

1.2.2 : Accélérer la mise en œuvre de la décentralisation dans le secteur de la santé

1.2.3 : Renforcer la coordination entre la planification sectorielle et les Plans de Développement Communaux (PDC)

1.3 : Contrôles, audits et Inspection Générale des Services

1.3.1 : Renforcer l'Inspection Générale de la Santé (IGS)

1.3.2 : Renforcer les activités d'audit interne et externe

1.4 : Participation communautaire

1.4.1 : Renforcer l'implication effective des communautés dans la gestion des services de santé

1.4.2 : Adopter les textes sur la participation Communautaire au contexte

1.4.3 : Renforcer la mise en œuvre de la stratégie de prise en charge au niveau communautaire (PCAC, PECADOM, PCIME COM, DBC, PFE, ATPC etc.)

1.4.4 : Promouvoir le PBF (Financement Basé sur la Performance) communautaire

1.5 : Planification, suivi et évaluation

1.5.1 : Renforcer le processus de la planification axée sur les Résultats

1.5.2 : Généraliser l'utilisation des plans d'actions prioritaires pluri annuels à tous les niveaux

1.5.3 : Suivre la mise en œuvre des plans d'actions à travers l'organisation des revues conjointes et les missions périodiques

1.5.4 : Organiser des supervisions intégrées à tous les niveaux

1.5.5 : Organiser les évaluations à mi-parcours et finales du PDS

1.5.6 : Vulgariser les mécanismes de mise en œuvre de la carte sanitaire opposables à tous

1.6 : Régulation et normalisation

1.6.1 : Réviser le corpus juridique du Ministère de la Santé Publique pour un bon fonctionnement du système de santé

1.7 : Communication (interne et externe), documentation et archivage

1.7.1 : Mettre en œuvre un plan sectoriel de communication

1.7.2 : Mettre en place des unités de documentation-archives au niveau des DRSP et districts

1.7.3 : Informatiser la documentation-archivage à tous les niveaux

1.7.4 : Mettre à jour la base de données « documentation-archives » au niveau des DRSP et districts

1.7.5 : Rendre accessible sur le site Web et intranet du MSP la « documentation-archives » collectée à tous les niveaux

1.8 : Financement du secteur de la santé (accroissement et gestion)

1.8.1 : Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources financières internes

1.8.2 : Initier les mécanismes de financements innovants pour la santé

1.8.3 : Renforcer la mise en commun des fonds

1.8.4 : Renforcer les capacités d'absorption des crédits accordés

1.8.5 : Gérer de manière rationnelle les ressources existantes

1.9 : Gestion des ressources matérielles

1.9.1 : Informatiser la gestion des ressources matérielles

1.10 : Gestion des ressources humaines

1.10.1 : Mettre en œuvre la réforme organique du MSP pour un bon fonctionnement du système de santé

1.10.2 : Gérer Efficacement les ressources humaines de la santé

1.10.3 : Opérationnaliser le système d'évaluation et d'avancement du personnel

1.11: Construction/Réhabilitation et équipement d'infrastructures administratives et éducatives

1.11.1 : Rendre effective la déconcentration des écoles de santé

1.11.2 : Rendre opérationnelles les structures techniques et administratives

1.12 : Information sanitaire

1.12.1 : Développer une stratégie nationale d'information intégrant les besoins des services à tous les niveaux du système et ceux des partenaires du secteur en termes de suivi de l'impact des actions menées, de connaissance des ressources humaines, matérielles et financières disponibles dans le secteur

1.12.2 : Actualiser les outils de collecte des données en vue de réduire la fragmentation et la multiplicité des outils actuellement observées sur le terrain y compris ceux du secteur

1.12.3 : Renforcer la retro-information qui permettra d'alimenter les tableaux de bord à tous les niveaux

1.12.4 : Généraliser l'interconnexion pour la collecte des données

1.13 Promotion de la recherche

1.13.1 : Mettre en place les mécanismes pour le développement de la recherche en santé

2. ACCES AUX SOINS ET SERVICES DE SANTE

2.1 : Développement des compétences

2.1.1 : Poursuivre la formation continue

2.1.2 : Produire des RH de qualité

2.1.3 : Accroître l'effectif du personnel de santé

2.2 : Construction/ Réhabilitation d'infrastructures sanitaires

2.2.1 : Transformation des infrastructures sanitaires

2.2.2 : Mise à niveau de l'existant

2.2.3 : Réhabilitation des infrastructures sanitaires

2.2.4 : Construction de nouvelles infrastructures

2.2.5 : Renforcement des stratégies novatrices d'accès géographique aux soins et services de santé

2.3 : Promotion des mécanismes de protection contre le risque financier

2.3.1 : Soutenir la mise en œuvre de la feuille de route sur la CSU

2.3.2 : Capitaliser les expériences en matière de Couverture de Risque Maladie (CRM)

2.3.3 : Renforcer les capacités des collectivités territoriales en gestion de la gratuité des soins de santé

2.4 Promotion du secteur sanitaire privé

2.4.1 : Faciliter la collaboration intersectorielle relative aux écoles privées de formation en santé

2.4.2 : Faciliter l'implantation des structures sanitaires privées conformément à la carte sanitaire

2.4.3 : Mettre en place le dispositif qualité au niveau des écoles de santé privées

2.4.4 : Organiser les promoteurs privés du secteur de la santé en alliance

2.4.5 : Créer un environnement favorable à une collaboration public-privé dans le secteur de la santé

2.5 : Acquisition et maintenance des équipements sanitaires

2.5.1 : Acquisition d'équipements sanitaires

2.5.2 : Maintenance des équipements sanitaires

2.6 : Amélioration de la disponibilité des produits de santé

2.6.1 : Recapitaliser l'ONPPC

2.6.2 : Renforcer la capacité de stockage de l'ONPPC et en régions

2.6.3 : Renforcer la capacité de distribution des médicaments

2.6.4 : Améliorer la gestion interne de l'ONPPC et de son circuit de distribution

2.6.5 : Renforcement de la production locale des médicaments

2.6.6 : Renforcer le cadre institutionnel de la Direction de la Pharmacie et de la Médecine Traditionnelle

2.6.7 : Augmenter les capacités de production de la SONIPHAR

2.6.8 : Mettre en place une agence du médicament

2.6.9 : Renforcer le contrôle de qualité des médicaments

2.6.10 : Intensifier la lutte contre la vente illicite des médicaments et des médicaments contrefaits

2.6.11 : Rendre disponible les médicaments, consommables, réactifs, sangs et dérivés et ARV

2.6.12 : Mettre en place un système de pharmacovigilance performant

2.7 : Promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles

2.7.1 : Réglementer la médecine et la pharmacopée traditionnelles

2.7.2 : Intégrer la médecine et la pharmacopée traditionnelles dans le système de soins

3. PRESTATIONS DES SOINS ET SERVICES DE SANTE

3.1 : Lutte contre les maladies transmissibles

3.1.1 : Intensifier la lutte contre les maladies transmissibles (Paludisme, Tuberculose, IST/VIH/Sida, Hépatites virales)

3.2 : Lutte contre les maladies non transmissibles

3.2.1 : Intensifier la lutte contre les maladies non transmissibles (le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer et les maladies respiratoires chroniques (MRC) et la drépanocytose)

3.3 : Lutte contre les maladies tropicales négligées

3.3.1 : Intensifier la lutte contre les maladies tropicales négligées (la bilharziose, les filarioses lymphatiques, les géo helminthiases, la lèpre, le trachome, la trypanosomiase humaine, ver de Guinée, Onchocercose, la leishmaniose et la rage)

3.4 : Santé de la Reproduction (Santé de la mère, de l'enfant, des adolescents et de l'homme)

3.4.1 : Renforcer les services de santé de la mère et du nouveau-né

3.4.2 : Instaurer un cadre de coordination multisectorielle pour la SR

3.4.3 : Renforcement des services de planification familiale

3.4.4 : Renforcer l'offre des services de la santé de l'enfant

3.4.5 : Renforcer l'offre des services de santé de l'homme

3.4.6 : Renforcer l'offre des services de santé des jeunes et adolescents

3.5 : Nutrition

3.5.1 : Renforcer la capacité des services de prise en charge de la malnutrition

3.5.2 : Intensifier les actions de prévention de la malnutrition

3.5.3 : Développer la lutte contre le surpoids et l'obésité

3.6 : Promotion de la santé

3.6.1 : Réorienter les services de santé aux besoins des populations

3.6.2 : Renforcer les conditions d'un environnement de vie et de travail favorable à la santé

3.6.3 : Créer les conditions favorables aux Ministères sectoriels pour l'adoption de politiques publiques de promotion de la santé

3.6.4 : Renforcer les aptitudes et capacités des individus dans les activités de promotion de la santé

3.6.5 : Instaurer un cadre de coordination multisectorielle de promotion de la santé au niveau national, régional et départemental et assurer son fonctionnement

3.6.6 : Renforcer la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions de santé

3.7 : Assurance qualité des services et soins de santé

3.7.1 : Améliorer la qualité des soins de santé

3.8 : Sécurité sanitaire, gestion des épidémies, urgences et catastrophes

3.8.1 : Renforcer le dispositif de gestion des épidémies et urgences de santé publique

3.8.2 : Renforcer la Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte (SIMR/RSI)